EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION 6 – 2023 / N°7

SEANCE du 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES : Contre : 0 Pour :13 Abstention : 0 Date de la convocation : 05/12/2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

<u>Présents</u>: ANDEOL Hervé, BONNET Annick, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, MANENT Corinne, LASSAGNE Cécile,

Absents: CARMICHAEL Benoit donne procuration à Hervé ANDEOL

LAMBERT Daniel donne procuration à Christelle ROUZET

VIAL Anne- Claire

Objet: Acquisition d'un caveau d'attente (ou caveau provisoire)

Il est nécessaire d'avoir un caveau d'attente au cimetière afin d'abriter temporairement un cercueil avant qu'il rejoigne sa sépulture, son caveau funéraire définitif ou qu'il soit incinéré. M. DUSSERRE Joel désire vendre sa concession n°99 au cimetière du bas d'un mètre linéaire avec un caveau.

Il est proposé d'acheter cette concession avec caveau à Monsieur DUSSERRE Joel au prix de 1500 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- Accepte l'acquisition de la concession de M. DUSSERRE Joel au prix de 1500 €.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus. Pour extrait conforme A St Gervais sur Roubion, le 13/12/2023

> Le Maire, Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la Publication le 13/12/2023 Et de la réception en Préfecture le 13/12/2023

Le Maire